

COMPTE-RENDU CSAL FS DU 10 OCTOBRE 2024

À Melun, le 25 novembre 2024

Éléments de contexte : Lors du CSAL du 30 novembre 2023, le sujet de l'aménagement de l'accueil du site de Lagny-Delambre, entraînant d'importants travaux, nous a été présenté.

Mardi 24 septembre 2024, en questions diverses de la Formation Spécialisée, la Direction nous a indiqué que ces travaux débuteraient mi-octobre. Solidaires Finances Publiques 77 a rappelé qu'il s'agissait de travaux de désamiantage ; ainsi une convocation de la Formation spécialisée était obligatoire, avec ce sujet à l'ordre du jour.

C'est donc dans la précipitation que la DDFiP 77 a convoqué les représentants du personnel le jeudi 10 octobre 2024 afin de présenter le plan de retrait de matériaux contenant de l'amiante entrant dans le cadre de ces travaux.

Dans notre déclaration liminaire nous nous sommes étonnés de ne pas avoir été destinataires du plan de prévention lié à ces travaux. En effet, cette disposition est obligatoire lorsque ceux-ci sont réalisés en site occupé. Nous avons également abordé le fait que les représentants du personnel n'avaient pas été conviés à la visite d'inspection commune qui sert à préparer ce plan de prévention. Solidaires Finances Publiques 77 trouve regrettable d'avoir dû rappeler à la Direction ses obligations alors que tout est stipulé dans le Guide de prévention du risque amiante dans la gestion des bâtiments d'avril 2023 édité par le Secrétariat Général.

La Direction a bien pris note de nos remarques et nous a tout simplement répondu qu'elle n'était pas au courant qu'elle devait nous fournir le document que nous demandions ! Elle s'est engagée à nous l'envoyer dans la journée.

Lors de la présentation de ces travaux, il nous a été précisé que des mesures d'empoussièrement allaient être prises avant, pendant et après travaux. Les résultats de ces mesures seraient affichés sur le site afin que les agentes et agents puissent en prendre connaissance.

Nous avons déjà fait part à la Direction des difficultés posées par l'inaccessibilité de l'ascenseur et d'un des escaliers du site ; elle nous a donc indiqué que les collègues qui ne pourraient pas accéder au 1^{er} étage allaient travailler temporairement depuis le SIE situé au rez-de-chaussée. En ce qui concerne le seul escalier accessible pendant les travaux, nous avons une nouvelle fois rappelé sa dangerosité et le fait qu'il s'agit d'un escalier de secours et non d'un véritable escalier.

Nous avons donc profité de cette réunion pour poser nos questions ainsi que celles des agentes et agents du site.

Des places de parking vont-elles être neutralisées pendant les travaux ?

La Direction nous a indiqué qu'aucune place de parking n'allait être neutralisée ; cela avait été vu avec les entreprises qui allaient intervenir. Seule la place des tables extérieures allait être temporairement modifiée afin de permettre aux entreprises de stocker des palettes de matériaux. En cas de problème, c'est au gestionnaire de site de s'assurer que les camions des sociétés ne neutralisent pas des places.

Cependant, nous avons indiqué à la Direction que pendant 3 semaines la fête foraine allait s'installer sur le parking en face du Centre des Finances Publiques ; cela pourrait occasionner des difficultés de stationnement pour les entreprises prestataires. La Direction n'étant pas au courant, elle va donc les en informer.

Est-il prévu d'augmenter le nombre de jours télétravaillés pendant les travaux ?

La Direction nous a répondu que l'augmentation du nombre de jour de télétravail était à la discrétion des chefs de services et qu'ils pourraient en cas de nécessité le faire sans avoir à passer par la Direction.

La Direction a quand même tenu à nous indiquer que les phases de travaux bruyants seraient limitées à de courtes périodes et que des bouchons d'oreilles allaient être distribués aux agents.

Un seul escalier disponible pendant la durée des travaux !

Solidaires Finances Publiques 77 avait déjà fait part de cette problématique à la Direction lors des précédents échanges. En temps normal, cet escalier est très peu utilisé par le personnel. Il s'agit de l'escalier de secours, en colimaçon, étroit (impossible de se croiser) et sombre. Pendant des mois, ils vont devoir l'emprunter pour accéder aux étages. Cet escalier représente un danger dans une utilisation quotidienne (risque de chute).

Les agentes et agents ayant un problème de mobilité vont être temporairement installés au rez-de-chaussée.

Sur ce site, il y a normalement 2 issues de secours, et une sera condamnées par les travaux, qu'en est-il de la sécurité incendie ?

La Direction nous indique qu'une fois les travaux de retrait d'amiante terminés, l'accès dans le hall sera rouvert. Par la suite, le second escalier ainsi que l'issue de secours seront de nouveau accessibles. Toutefois, pendant 3 semaines/ 1 mois, il n'y aura qu'une seule issue de secours en service.

Travail à distance depuis un autre site durant les travaux :

Solidaires Finances Publiques 77 a renouvelé sa demande, restée sans réponse jusque-là, pour que - sur la base du volontariat - durant la période des travaux, les agentes et agents qui souhaiteraient travailler depuis un autre site comme Noisiel ou Chelles puissent le faire.

Pour la Direction, lors des échanges avec les responsables de services (RDS), aucune demande des agentes et agents n'avait été faite en ce sens. Cependant, la Direction n'y voit pas d'inconvénient, elle comptait se rapprocher des RDS.

Accueil des usagers déplacé sur le site de Chelles

Pendant la durée des travaux, l'accueil physique est déporté sur le site de Chelles, un EDR supplémentaire est affecté sur le site pour cette mission. Solidaires Finances Publiques 77 a demandé à la Direction si le fait de mettre un EDR supplémentaire allait être suffisant pour que l'accueil sur le site de Chelles puisse se faire dans de bonnes conditions, tout en sachant que Lagny et Chelles sont des centres qui reçoivent beaucoup de contribuables.

La Direction nous indique qu'après discussion avec la cheffe de service, l'accueil sur Chelles ne devrait pas poser de problème, mais qu'en cas de besoin la Direction était prête à ajuster le dispositif.

Information des contribuables

Actuellement seul un affichage sur la porte du centre indique que l'accueil est déporté sur Chelles. Les agentes et agents demandent s'il est possible d'envoyer un courriel à l'ensemble des contribuables dépendant de Lagny pour les informer du déport de l'accueil vers le site de Chelles jusqu'à la fin janvier. Cette information plus large pourrait éviter que les contribuables arrivent énervés sur le site de Chelles après avoir trouvé porte close sur le site de Lagny.

La Direction va voir ce qu'il est possible de faire, mais ne sait pas si l'envoi de courriel est possible.

Réunion d'information

Nous avons également évoqué la communication de la réunion d'information pour présenter les travaux aux agents. En effet, l'information est arrivée tardivement auprès des chefs de service ce qui ne leur a pas permis de prévenir les agents dans un délai raisonnable afin qu'ils puissent y assister ou faire remonter leurs questions. Solidaires Finances Publiques 77 souhaite qu'à l'avenir, la Direction procède différemment et que toutes les agentes et tous les agents puissent s'organiser pour être présents.

En conclusion de cette FS, la Direction a indiqué être prête à répondre à toutes les questions des agents, ne pas hésiter à les faire remonter aux équipes du BLI pour qu'elle puisse y répondre.